

# Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°447

JANVIER 2019/ Miz Genver



Les annonces pour le bulletin de janvier sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 24 janvier.

Mairie: Tél: 02 98 20 21 43 Courriel: mairie@la-forest-landerneau.fr

Fax: 02 98 20 32 44 Internet: www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture: Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Samedi: 9h -11h

Bibliothèque: Tél: 02 98 20 39 57 Courriel: bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

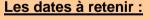
Heures d'ouverture Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

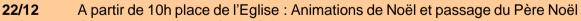
# Permanences du Maire et des Adjoints

Yvon BESCOND, Mairele mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18hRoland GUILLON (Finances-Administration Générale)le jeudi de 19h00 à 20h00Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes)le mardi de 18h00 à 19h00Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie)le mercredi de 18h30 à 19h30Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture)sur rendez-vous

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous Le bureau municipal se réunit tous les lundis







05/01 Collecte de journaux école G.Brassens
 06/01 11h30 vœux du Maire – Salle polyvalente
 02/02 Repas Chandeleur organisé par la JGF Foot
 02/02 Collecte de journaux école G.Brassens

**24/03** Kig ha Farz école G. Brassens **Mars 2019** Opération ferraille – JGF Foot





# Meilleurs vœux pour 2019!

Tous les habitants de la commune sont cordialement invités à venir partager un moment de convivialité à l'occasion des vœux du Maire,

le dimanche 6 janvier 2019 à 11h30 à la salle polyvalente.

# Infos pratiques

#### **Numéros utiles**

Retrouvez tous ces N° sur www.la-forest-landerneau.fr

#### SAUR

Service des eaux : 02.77.62.40.00
 ZA Sequer Nevez ; Pont L'Abbé
 Urgences techniques : 02.77.62.40.09

#### Communes Pays Landerneau Daoulas

Maison des Services Publics, Landerneau

0	Secrétariat :	02.98.21.37.67
0	Service assainissement :	02.98.85.49.66
0	Service environnement :	02.98.21.34.49
0	Pôle Emploi :	3949
0	CLIC:	02.98.85.99.08
0	CPAM:	3646

- Conciliateur de justice : 06.81.89.62.40 M.-F. Le Guen – Mairie, Landerneau
- Amadeus Aide et Soins: aide, soins et accompagnement à domicile, entretien du logement, garde d'enfants, jardinage. 02.98.21.06.72. 100 rue Edmond Michelet, Landerneau

# **♣** Centre Départemental d'Action Sociale :

02.98.85.35.33 – 20, rue Amédée Belhommet, Landerneau

PMI: 02.98.85.95.20

**ALSH**: 07.69.84.43.06 - <a href="mailto:saint-divy@epal.asso.fr">saint-divy@epal.asso.fr</a> Maison des Bruyères, Saint Divy

#### Relais Parents Assistants Maternels :

02.98.43.63.97 - RPAM itinérant, La Cabane aux Bruyères - Zone de Loc ar Bruc, Plouédern

#### Santé

# **Gardes pharmacies**

Tableau de garde du samedi après-midi et du dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez **le 3237.** 

22 et 23/12	Audrain - Plounéventer
Noël	Audrain – Plounéventer
29 et 30/12	Begot-Bouyer – Landerneau
Nouvel an	Begot-Bouyer – Landerneau

#### Horaires pharmacie RICHARD:

Tél: **02.98.20.28.76 -** Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

# **INFIRMIERE**:

- Béatrice FILY-SIDOINE - Tél : 02.98.20.23.15

2, route de Rulan (locaux du cabinet médical) Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous.

# **MASSEUR-KINESITHERAPEUTE: Hubert CASTREC**

2, route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

MEDECINS: Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène WEYNE, 2, route de Rulan (près de l'école G.Brassens) – 02.98.20.96.95.

Sur RDV du lun au ven de 9h à 19h; sam de 9h à 12h.

GARDES MEDECINS: Après 19h et WE appeler le 15.

#### **Commission action sociale**

Permanence le mardi 08/01 de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés rencontrées dans votre vie quotidienne. Possibilité de RDV : contacter la mairie.

#### Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

# Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables: jeudis 10 et 24 janvier

Ordures ménagères : jeudis 3, 17 et 31 janvier

# Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) - 2: 02.98.85.19.50

Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février:

Ouvert du Lundi au Samedi : 9h – 12 et 14h – 17h30 Fermé dimanche et jours fériés.

# Déchets de jardin

Stationnement remorque

05-06/01	Gare	02/01	Gorré N'Aod
12-13/01	Hameau de la Forge	09/01	Chapelle Ste Anne
19-20/01	Route de Kerhuon	16/01	Lot de Rochebrunne
26-27/01	Rue de Guébriant	23/01	Route de Kergréac'h
-	=	30/01	Keryvonne

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

# **Eco point**

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères près des containers à verre. Merci de votre compréhension.

#### Vie Paroissiale

Samedis 12 et 26 janvier :

Messes à Saint-Divy à 18h

Janvier 2019 2

# La Mairie vous informe

# Informations municipales

#### **Animation de Noël**



à partir de 10 h Place de l'église à

# LA FOREST LANDERNEAU

Animation de NOEL pour









Vin chaud & chocolats







#### Vœux du Maire



Tous les habitants de la commune sont cordialement invités à venir partager un moment de convivialité à l'occasion des vœux du Maire, le dimanche 6 janvier 2019 à 11h30 à la salle polyvalente.

# Listes électorales



Un Répertoire Electoral Unique (REU) va être institué à partir du 1er janvier 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee devrait permettre une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

A compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

En 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin. Ainsi, pour les élections européennes, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence peuvent venir s'inscrire en Mairie

Se munir d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

# Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garcons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en janvier 2003. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

# **Etat Civil**

#### Naissance:

- Alya FLOCH, née le 20 novembre à Brest, domiciliée 25, route de Kerhuon.

#### Decès :

- M. LE ROUX Michel, 86 ans, domicilié à Brest, décédé le 26 novembre à Brest et inhumé à la Forest-Landerneau.

#### **Urbanisme**

### Déclarations préalables de travaux

#### Demandes:

- Free mobile Le Boullach installation d'un relais de radiotéléphonie.
- M. ABILY Bruno 7 route de Beg Ar Groas Pose d'une clôture
- Immobilier Ronan Page 43 route de Kerhuon Ravalement, changement de velux par une porte fenêtre

# Accords:

- Free mobile Le Boullach installation d'un relais de radiotéléphonie.
- M. ABILY Bruno 7 route de Beg Ar Groas Pose d'une clôture

# Analyse de l'eau

Analyses effectuées le 15/11/2018. Eau conforme aux normes de qualité. Nitrates : 19 mg/L.

# Foyer des jeunes

# Ouverture du foyer de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Pour toutes informations, inscriptions et renseignements, prendre contact avec **Jennifer Vignaud**, Responsable Jeunesse.

Téléphone: 06 10 70 72 48 – Mail: <u>vignaud-</u>

jennifer@live.fr

# Programme des mercredis de janvier et février 2019

Selon le temps, le programme sera adapté et pourra être modifié. Merci de m'indiquer par mail ou par téléphone la présence de votre enfant au foyer. Jennifer Vignaud

<u>09/01</u>: Sortie journée à Brest au jardin des explorateurs et visite du vieux quartier de Recouvrance (Prévoir un pique-nique)

16/01 : matin : pixel art - après-

midi: thèque

<u>23/01</u>: matin : promenade dans les bois – après-midi : athlétisme

30/01 : matin : libre – après-midi : athlétisme 06/02 : matin : bricolage – après-midi : grand jeu

collectif

13/02 : matin : yoga – après-midi : grand parcours de

motricité

# Visite aux Forestois de la maison de retraite de Landerneau



Comme chaque fin d'année, le Maire de La Forest-Landerneau, Yvon BESCOND, accompagné de membres du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) Marie-Renée PAGE, Marie-Jo YVINEC, Solange DREO et Ghislaine CADIOU, ont rendu visite jeudi 6 décembre, aux personnes de la commune, résidants à la maison de retraite EHPAD de LANDERNEAU à Mesdames, Thérèse CANN, Jeanne JEZEQUEL, Antoinette MICHEL, Marie LAGADEC, Jeanne MORVAN, Claudine ROUDAUT, Christiane RIDART, Aimée PLOUGASTEL, Messieurs Henry GUEGUEN, Joël HELIAS. Chacun a apprécié d'échanger et d'évoquer les souvenirs de vie à La Forest; agréable après-midi, autour d'un café gâteau, auquel l'animateur Mickael CENDRIER et son équipe

d'animation avaient également convié les résidents originaires de Saint-Thonan et Saint-Divy. Le rendezvous est pris pour l'année prochaine, sans oublier, dès janvier 2019 les visites mensuelles et distribution à chacun, du Keleier, le journal de la Forest-Landerneau.







Janvier 2019

# Ecoles, bibliothèque et vie associative

#### **APE Ecole Georges Brassens**

#### Marché de Noël



Les Forestois ont à nouveau plébiscité l'évènement qui se tenait le dimanche 2 décembre dernier entre 10h et 13h à la salle polyvalente de la commune.

Les nouveautés exposées sur la boutique objets cadeaux et déco se sont « arrachées » ; les "parents gâteaux" avaient confectionné une multitude de gourmandises variées. Le stand maquillage a encore innové dans les motifs dessinés sur le visage des "petits bouts", et le Père-Noël était là pour prendre la pose auprès de ceux qui le souhaitaient.

Les 2 nouveaux stands proposés cette année ont reçu un bel accueil : les petits ont pu pêcher sur la banquise et les parents, déguster gratuitement les délicieuses huîtres du Vivier de Keraliou.

A 11h les enfants ont eu le plaisir de nous présenter leurs chants, accompagnés par l'équipe enseignante, un moment toujours apprécié...

Que de bons retours et des enfants ravis, MERCI!

Et en attendant notre prochain rendez-vous, **le Kig ha Farz du 24 mars**, toute l'équipe de l'APE vous souhaite une excellente année 2019!

# LA FOREST - LANDERNEAU OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
Samedi 5 janvier de 11H00 à 12H00

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

#### **JGF Foot**

La JGF foot organise <u>au mois de mars 2019</u> une nouvelle opération ferraille (toutes les ferrailles admises : carcasses de voitures, frigo ; congélateur.... sauf micro-onde et informatique)

Des bennes seront mises à disposition au terrain de football (terrain stabilisé) de 9 h 00 à 17 h 00 et resteront trois semaines.

Vous pouvez apporter vous-même votre ferraille ou si impossibilité de transport nous irons la récupérer à votre domicile.

Contacts: 06 24 86 68 71; 02 98 20 31 32 (terrain de foot); 06 84 28 70 67

#### Club « Val Elorn »

# Randonnées pédestres ouvertes à tous



Pour les sorties, RDV « parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de : Daniel Larvor : 02.98.20.31.51 Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95

# Randonnées pédestres début 2019

Dates	Randonnées	
07/01	Plougourvest	10 km
14/01	Kersaint + Galette Kerjean	8 km
21/01	Plouvien « saint Jaoua »	11 km
28/01	Dirinon	12 km
04/02	Ste Barbe	10.9 km
11/02	La Roche Maurice	9.4 km
18/02	Guipavas	9.9 km
25/02	Plabennec – circuit de Locmaria	8.7 km
04/03	St Méen (sud)	10 km
11/03	L' Hôpital Camfrout « Tibidy »	9.5 km
18/03	Kéraudry	10.8 km
25/03	Loc Eguiner « La Vallée perdue »	8 km
01/04	Pencran	10 km
08/04	Tréglonou – Aber Benoit	11.7 km
15/04	Landerneau	8 km
29/04	En face de la Forest	8 km
06/05	Sizun « Vallée de l'Elorn »	11 km
13/05	Pont de Paluden et Aber Wrac'h	10 km
20/05	Pont Albert Louppe	10.3 km
27/05	Langazel	9 km
03/06	Pont du Châtel	8 km
17/06	La Pointe du Château	10.6 km
24/06	Sortie Port Launay – Guily Glaz	journée

Une marche plus courte est proposée le 14 et le 28 janvier (exceptionnellement les 2ème et 4ème lundis du mois)

<u>Qualification dominos</u> : mardi 26 février (Saint-Thonan)

<u>Travaux manuels</u>: mardi 15 janvier (toujours le 3ème mardi du mois)

Travaux d'aiguilles : 2ème et 4ème vendredis du mois

<u>Couscous</u>: jeudi 24 janvier à 12h à la salle polyvalente. Inscriptions pour le jeudi 15 janvier au foyer Kerjean ou auprès des responsables (5€).

# Bibliothèque : Animations autour du livre



« Bonne année petites reines Boutonnez vos manteaux de laine Bonne année charmants petits rois Et surtout ne prenez pas froid Vous serez toute l'année en bonne santé »

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent.

Mardi 15/01	1ère séance 9h30	2ème séance 10h15
Mardi 29/01	1 <sup>ère</sup> séance 9h30	2ème séance 10h15

# Inscriptions:

Tél: 02 98 43 63 97 - Rpam Interco



Les séances sont animées par Eliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.

# Vos annonces

# Annonces de particuliers

- A vendre : une corde de bois sec (chêne hêtre)
  Tel : 06.04.15.16.22
- Perdu fin novembre, rue Laënnec : étui à lunettes noir contenant une paire de lunettes rouges. Si vous l'avez trouvé, merci de contacter le 06.87.44.05.67.

#### Annonces de professionnels

#### **Cuisines Ronan PAGE**



Machine-outil

une cuisine



#### Visite de l'atelier le samedi 24 novembre 2018

Pour découvrir les nouvelles installations et agencement de son atelier de fabrication de meubles de cuisines, Ronan a fait visiter son atelier et partagé avec les membres de la Municipalité et du CCAS, les amis et voisins, la passion de son métier, son savoir-faire et ses réalisations.

#### Démonstration d'utilisation de machines

Après 18 ans d'activités sur La Forest, l'entreprise a réaménagé son atelier dans le but de mieux répondre aux demandes des clients et améliorer la qualité et le bien-être au travail : changement de machine pour la découpe de panneaux, mise en place d'une nouvelle scie, installation d'un palan à ventouses pour l'aide à la manutention, une centrale d'aspirations des copeaux et poussières, l'achat d'un deuxième centre d'usinage à commande numérique pour le perçage et découpe de forme

Avec Martial, salarié menuisier dans l'entreprise depuis 11 ans, et Dylan, apprenti en formation pour 2 ans, l'atelier fabrique et permet la pose de deux projets de cuisine par semaine.

43 route de Kerhuon 29800 La Forest Landerneau 06 81 27 05 32 <u>Page.ronan@wanadoo.fr</u>



Janvier 2019 6

# Café de la Gare

<u>Mardi 1<sup>er</sup> janvier.</u> Le café sera exceptionnellement fermé.

#### **Exposition**

Dessins et peintures de Gerlinde Gregorits Déco de Lisa Salchinger

Un univers coloré ou en noir et blanc à partir de dessins, collages, d'encre, de peinture acrylique. D'origine autrichienne, Gerlinde Gregorits interprète sa Bretagne d'adoption avec une belle fantaisie.

Dimanche 6 janvier Repas crêpes Jeudi 17 janvier, 17 h Café tricot

# Jeudi 17 janvier, 21h Liikofa

Musique métissée pop rock dans le cadre des « Rives de Nuit ». Concert organisé conjointement avec l'Atelier culturel de Landerneau

> Dimanche 20 janvier, à partir de 11h30 Apéro – Huîtres

> > Huîtres de Kersanton, Loperhet

#### **Annonces diverses**

Le détecteur de fumée sauve des vies, équipez-vous!



# Le détecteur de fumée est à l'habitation ce que la ceinture de sécurité est à la voiture!

- 1 incendie se déclenche toutes les 2 mn en France.
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
- L'intoxication par les fumées est la 1ère cause de mortalité dans les incendies. Celle-ci tue davantage que les flammes.

# Il ne réduit pas le nombre de départs de feu mais il peut sauver des vies grâce à une alerte rapide.

Le principal objectif d'un détecteur de fumée est d'alerter, par un signal sonore puissant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas. Il existe aussi des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes qui émettent un signal lumineux et/ou vibrant.

#### Quel type de détecteur choisir ?

Le détecteur de fumée doit être conforme à la norme NF EN 14604 et disposer d'un marquage CE.

#### Où installer le ou les détecteurs ?

La loi impose l'installation d'au moins un détecteur par logement, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau électrique, machine à laver, sèchelinge, appareils hifi-électroménagers, etc.

# Qui doit installer et entretenir le détecteur ?

C'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur de fumée. L'occupant du logement veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil.

Retrouvez toute l'information sur le site internet des sapeurs-pompiers du Finistère : <a href="www.sdis29.fr">www.sdis29.fr</a>

**♣** Communication Syndicat de bassin de l'Elorn

EN	2019
$\checkmark$	J'ARRÊTE LES PESTICIDES DANS MON JARDIN
	JE ME REMETS AU SPORT
	J'ARRÊTE DE FUMER
	JE ME COUCHE TÔT
	JE MANGE PLUS SAINEMENT
	ON A TOUS UNE BONNE RAISON D'ARRÊTER LES PESTICIDES
•	Pour vous faire aider, contactez le Syndicat de bassin de l'Elorn

www.bassin-elorn.fr

Janvier 2019 7